

La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

6.—*Les privilèges de la volonté et la maternité divine.*



LA grâce sanctifiante que Dieu dépose en l'âme sainte est d'une telle puissance que non seulement elle embellit celle-ci, mais, comme un fleuve qui déborde, s'épanche sur les autres facultés pour leur communiquer sa vertu sanctificatrice. De cette expansion de la vie divine, la volonté est la première à participer, car c'est un dogme de notre foi que la charité est inséparable de la grâce sanctifiante, et cette charité est la vertu surnaturelle de notre volonté.

Il suffit donc de rappeler ici ce que nous avons écrit au sujet de la première sanctification de la Sainte Vierge. Au premier instant de sa conception l'intensité de sa charité était au même degré que celui de la première grâce qui lui fut accordée. Celle-ci, supérieure à celle de tous les anges et de tous les saints, portait jusqu'à l'héroïsme l'amour divin de Marie.

Dans un sermon célèbre, Bossuet dira que "la pompe sacrée de l'Assomption de la Très Sainte Vierge a du prendre son commencement dans son trépas. Mais persuadons nous que si elle subit cette loi commune de la mort elle la subira d'une façon extraordinaire, car elle doit mourir d'amour. C'est cet amour qui enlèvera l'âme de Marie et rompra les liens du corps qui l'empêche de joindre son Fils Jésus." Il est facile de comprendre ces élégantes et profondes périodes du grand orateur par la seule considération de ce que nous avons dit. Quoi d'étonnant que l'amour de la Sainte Vierge ait détaché son corps de son âme quand on sait que cet amour allumé en son cœur, au jour de sa conception, avait déjà toute la chaleur d'un immense brasier ? Ce premier feu au lieu de s'éteindre, n'a fait qu'activer sa flamme jusqu'au jour où l'enveloppe qui le cachait a dû le laisser échapper ne pouvant résister à sa pression.